



OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES



HUMANITAIRE PARTICIPATIF... MIRAGE OU NOUVEL ELDORADO ?

Compte-rendu du Stand UP de l'humanitaire organisé le 27 octobre 2015

DÉCEMBRE 2015

*Ce compte-rendu n'est pas une reprise in extenso des propos.
Seuls comptent les propos effectivement tenus par les différents intervenants.*



Save the Children



*Compte-rendu du 6^e Stand UP de l'humanitaire organisé à l'IRIS, le mardi 27 octobre 2015, autour de **Nathanaël Molle**, co-fondateur de l'association SINGA, avec la participation de **Michel Maietta**, directeur du département d'Analyse stratégique d'Action Contre la Faim, d'**Antoine Peigney**, directeur des Relations internationales et des Opérations de la Croix-Rouge française, de **Sylvie Matelly**, directrice de recherche à l'IRIS et enseignante-chercheure à l'Ecole de Management Léonard de Vinci, ainsi que de l'ensemble du public présent. Le débat était animé par **Stéphanie Stern**, chercheuse spécialiste des questions humanitaires à l'IRIS.*

INTRODUCTION DE STÉPHANIE STERN

L'association SINGA, fondée par Nathanaël Molle et Guillaume Capelle en 2012, a pour objectif d'accompagner l'intégration socio-économique des personnes réfugiées dans les communautés d'accueil, pour faire changer le regard sur ces populations réfugiées afin qu'elles soient considérées comme des acteurs qualifiés pour participer au développement d'une société.

Aujourd'hui, nous constatons que les initiatives les plus innovantes concernant les populations réfugiées sont majoritairement issues de la mobilisation citoyenne, que ce soit le Magda hôtel à Vienne, Refugees-welcome.net en Allemagne et en Autriche, My Refuge en Angleterre, ou encore CALM – « Comme A La Maison », en France, pour ne citer qu'eux. CALM, projet monté par SINGA, a par exemple pour objectif de mettre en relation des citoyens avec des réfugiés pour leur fournir un hébergement et des services corollaires pour faciliter leur intégration dans la société française.

Toutes ces initiatives, portées par des citoyens, suscitent aujourd'hui une nouvelle réflexion sur la place et le rôle du citoyen dans les réponses humanitaires traditionnelles et fait naître un débat au sein de la communauté humanitaire qui s'interroge :

Cet « humanitaire participatif » est-il une source d'inspiration ou risque-t-il de fragiliser le système humanitaire actuel ? Permettra-t-il d'insuffler une nouvelle énergie et représente-t-il une fenêtre d'opportunités pour les ONG, qui, à force de professionnalisation, ont perdu en route une part de leur identité, de leur fraîcheur et de leur dynamisme ?

STAND UP DE NATHANAËL MOLLE

Faiblesse des dispositifs d'accueil et d'intégration des populations réfugiées

Nous faisons aujourd'hui le constat que les populations réfugiées ne bénéficient pas de bonnes conditions d'intégration dans les pays d'accueil et se heurtent systématiquement aux mêmes difficultés, telles que la complexité des codes culturels, la barrière de la langue ou la méfiance des populations, et ce, quel que soit le pays d'accueil dans lequel elles se trouvent. Il n'existe pas ou très peu de moyens spécifiques dédiés pour les aider à s'intégrer dans ces sociétés.

La professionnalisation à outrance en France de l'accueil des réfugiés se concentre essentiellement sur la phase d'urgence et sur les demandes d'asiles, et les gouvernements des pays d'accueil ou les acteurs humanitaires se contentent le plus souvent d'un accompagnement administratif très superficiel, sans mettre en place en parallèle de dispositifs d'accompagnements individuels favorisant l'intégration ou la recherche d'emploi des populations réfugiées. (A noter, le budget de l'asile en France en 2014 était évalué à 524 millions d'euros dont seuls 14 millions ont été consacrés à la question de l'intégration sur le long terme).

L'accompagnement social proposé actuellement est donc très limité et ne permet pas aux personnes réfugiées de bénéficier réellement d'une aide extérieure pour s'intégrer dans la société d'accueil.

Face à la situation critique et inédite du nombre croissant de réfugiés, notamment en France, il était nécessaire de trouver des solutions innovantes et des nouvelles compétences.

Implication des citoyens

Ces différentes observations ont motivé la démarche de SINGA : sensibiliser les citoyens français en leur permettant de se mobiliser et de s'investir individuellement et collectivement à travers de nouvelles initiatives citoyennes, sur les thématiques d'accueil des populations réfugiées (souvent peu connues et mal comprises) afin de pallier au manque d'aide appropriée.

Exemples d'initiatives :

- Le programme « CALM » permet, par exemple, aux personnes ayant une chambre non utilisée, de la mettre à disposition d'une personne réfugiée, dans le but de favoriser son

intégration, tout d'abord en facilitant son apprentissage de la culture et de la langue françaises (qui sont les premiers vecteurs d'intégration) et en lui permettant également de développer un réseau social et professionnel au contact de ces nouvelles relations privilégiées.

- La vocation de SINGA est aussi de créer une communauté, un espace dans lequel les réfugiés vont pouvoir bénéficier d'une aide pour élaborer leur projet professionnel et éventuellement leur création d'entreprise. Son activité principale consiste à mettre en relation des personnes ayant un projet professionnel, entrepreneurial, artistique ou culturel, avec des gens en France qui ont des centres d'intérêts communs et qui pourront les accompagner dans la réalisation de leurs projets en partageant leurs compétences. (ex : des accompagnements ou formations en matière de business plan, de ressources humaines, de communication ou de marketing).

L'objectif de la démarche consiste à fournir à travers un engagement citoyen, un accompagnement individualisé mais aussi contribuer à la constitution d'un nouveau réseau relationnel permettant à la fois de favoriser l'intégration professionnelle et l'intégration sociale à travers le partage d'activités culturelles ou sportives.

Ré-humanisation de l'accueil

La diffusion dans les médias de la photo du jeune Ilan a favorisé une ré-humanisation de la thématique de l'accueil en France. Par ailleurs, l'ampleur de la crise humanitaire des réfugiés en Europe a également ravivé la mobilisation citoyenne et la culture de l'accueil qui s'était un peu essoufflée ces dernières années.

Nous prenons conscience aujourd'hui que les citoyens peuvent également être acteurs de cette solidarité. Nous pouvons mesurer le changement actuel à travers l'engagement des sociétés civiles, qui souhaitent davantage agir et participer à l'effort de la communauté. A titre d'exemple, SINGA a reçu plus de 15 000 propositions de logements en un mois.

L'enjeu actuel est de réussir à s'appuyer sur cette mobilisation citoyenne, de réussir à la canaliser et d'être à la hauteur de cette demande d'engagement qui s'exprime de plus en plus clairement afin de réinventer des actions humanitaires citoyennes efficaces.

(A titre d'exemple, chez *France terre d'Asile*, travailler avec des bénévoles n'était pas envisagé comme une opportunité malgré le fait qu'il n'y ait que 10 travailleurs expérimentés pour accueillir 8000 personnes par an, mais aujourd'hui l'idée est reconsidérée et évolue progressivement.)

Grâce à la progression de la mobilisation des français, ces initiatives permettent de combattre l'indifférence et de mieux sensibiliser les citoyens des pays d'accueil aux situations des personnes réfugiées vulnérables, qui seront beaucoup plus attentives dans le futur aux lois ou aux actualités concernant les réfugiés.

Nouveaux outils innovants

Ce nouvel élan de solidarité citoyenne a permis la mise en place d'une nouvelle stratégie, et de développer de nouveaux dispositifs et de nouveaux outils contribuant de façon plus vaste et efficace au développement du processus d'intégration.

- Un outil qui permet par exemple, grâce à internet, de poster des offres et des propositions d'emplois, de formation ou d'activités artistiques, et inversement de poster les demandes de besoins des personnes réfugiées.
- la mise en place d'ateliers de formation pour les personnes qui s'engagent auprès des réfugiés (développement de compétences et de méthodologie).
- le principe de mobilisation citoyenne de SINGA se décline également dans d'autres pays (en Allemagne, en Australie, au Maroc et au Québec) et devrait poursuivre prochainement son développement à l'international.

Ainsi, l'innovation est favorisée par la diversité des personnes issues de secteurs professionnels très différents ainsi que la mutualisation des compétences. Cela permet d'introduire une nouvelle réflexion dans le secteur humanitaire et de susciter de nouveaux engagements.

Suite à l'intervention de Nathanaël Molle, Michel Maietta, directeur du département d'Analyse stratégique d'ACF et Antoine Peigney, directeur des relations internationales et des opérations de la Croix-Rouge française, ont apporté leur éclairage sur son discours. Les propos ci-dessous sont une synthèse des idées avancées par les participants.

INTERVENTION DE MICHEL MAIETTA

L'humanitaire participatif : un modèle innovant et inspirant

A travers les différentes initiatives de SINGA, on prend conscience qu'aujourd'hui les grandes ONG historiques manquent d'idées créatives ou de leadership fort, capables d'apporter ce type d'innovation dans nos structures et dans nos réponses aux crises humanitaires.

Peut-être serait-il temps de bousculer le secteur humanitaire actuel, qui est devenu un peu trop rigide et qui a des difficultés à se remettre en question.

Aujourd'hui les modes opératoires des organisations humanitaires manquent d'innovation. Ils sont efficaces et bien rodés mais ils ont aussi perdu un peu d'humanité. L'humanitaire est un acteur qui doit se ré-humaniser et accueillir l'innovation comme moteur fondamental. SINGA apporte cette nouvelle perspective en proposant un autre regard sur les sociétés civiles.

S'appuyer sur l'aide des sociétés civiles dans les contextes qui le permettent est une idée brillante. Prenons l'exemple de la crise en Syrie où les ONG humanitaires ne sont pas capables d'accéder aux populations en détresse. Les pays frontaliers sont pour la plupart des pays relativement stables avec des sociétés civiles structurées, dont la culture historique de la solidarité est immense. Est-ce qu'on ne pourrait pas utiliser ce levier ? Est-ce que l'expérience de CALM ne pourrait pas inspirer une partie de notre réponse programmatique dans la prise en charge des réfugiés, par exemple au Liban, en Jordanie ou en Turquie ? Pourquoi ne pas y avoir pensé ?

On vit dans un monde complexe où la dichotomie entre l'urgence et le développement n'existe plus car ils ont tous deux la même finalité : l'humain. Ces nouvelles solutions, cette différence d'approche, ces initiatives citoyennes, s'inscrivent dans une démarche humanitaire innovante, basée sur des modèles particulièrement intéressants.

INTERVENTION D'ANTOINE PEIGNEY

Un humanitaire participatif utopique

Il est difficile d'envisager que cet humanitaire participatif et numérisé vienne remplacer dans le futur les ONG humanitaires et le mouvement de la Croix-Rouge, tels qu'ils existent aujourd'hui et qui s'appuient sur les quatre principes directeurs humanitaires.

Notamment parce que ces initiatives citoyennes laissent entrevoir certaines limites :

- Tout d'abord au nom du principe d'humanité :

Il est fondamental que le lien humain persiste entre ceux qui agissent et ceux qui sollicitent l'aide humanitaire, or il y a un risque non négligeable de déshumanisation de l'action humanitaire si dans l'avenir elle devait s'organiser par le biais d'internet.

- Limite de l'action humanitaire:

Ces différentes initiatives participatives ou numériques couvrent une toute petite partie de l'action humanitaire telle que nous la pratiquons et l'avons construite depuis 40 ou 50 ans. Ces initiatives se limitent à deux types de crises humanitaires : les crises politiques qui engendrent des mouvements de populations et les catastrophes naturelles. Mais elles ne permettent pas de couvrir les crises sanitaires, qui risquent d'être demain les crises les plus importantes, comme nous avons pu le constater avec Ebola ou les crises à répétition sur le Choléra ou les crises du VIH. Ce sont des crises, lourdes, complexes, pour lesquelles nous avons besoin d'acteurs humanitaires structurés, qui agissent sur le terrain, sur les systèmes de santé et avec les communautés.

- Limite technique :

L'action humanitaire ne peut se limiter à proposer un logement ou un travail. Elle s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large, qui s'étend aux systèmes de santé, à l'accès à l'eau, à la sécurité alimentaire et nécessite une technicité spécifique. Cette technicité ne peut se faire sans des organisations structurées, qui se maintiennent sur le terrain et qui capitalisent sur cette expertise.

- Limite capacitaire :

L'aide humanitaire ne peut se limiter à une aide de personne à personne comme certaines initiatives citoyennes le proposent. C'est une forme d'utopie qui n'apporte pas les réponses humanitaires suffisantes face à l'amplitude et à la durée de certaines crises.

Ainsi l'humanitaire participatif ne peut être perçu comme un eldorado mais plutôt comme un outil intéressant qu'on gagnerait à utiliser davantage pour compléter notre propre boîte à outils.

DÉBAT AVEC LE PUBLIC

- **Qu'est ce qui freine l'innovation des ONG humanitaires ?**

Le caractère d'urgence des réponses humanitaires suggère le plus souvent une notion d'efficacité, de rapidité de réaction, qui laisse peu de place à la réflexion et par conséquent à l'innovation. (Nathanaël Molle)

La mission intrinsèque d'assistance des ONG les entraîne par définition à être sûres d'elles, de leur méthodologie et du bien fondé de leur action. Or être convaincu de détenir la vérité nuit aussi à l'innovation. (Olivier Le bel- MDM)

Aujourd'hui ce sont les sociétés civiles qui produisent l'innovation. Les initiatives citoyennes se retrouvent dans les interstices désertés par les structures humanitaires traditionnelles et répondent le plus souvent à des besoins qui n'ont pas encore été identifiés par les ONG.

Les ONG n'ont pas la culture de l'innovation même si elles en produisent parfois sans même le savoir (notamment dans les activités de développement). Elles devraient s'appuyer sur cet humanitaire participatif qui représente un moteur de stimulation évident pour elles. (Philippe Ryfman)

L'autre difficulté à laquelle sont confrontées les ONG en matière d'innovation est le financement.

Le financement traditionnel n'est pas un financement qui encourage l'innovation.

SINGA par exemple a fait le choix d'adopter un modèle économique différent, pragmatique, fondé sur celui d'une entreprise sociale et solidaire, qui vend des services aux entreprises (tel que l'organisation d'événements impliquant des réfugiés), qui permettent de financer les activités et les programmes en toute liberté.

Il y a une vraie réflexion à entreprendre dans les années à venir au sujet du modèle de financement du secteur humanitaire. Aujourd'hui les associations sont très éloignées du monde de l'entreprise cependant les entreprises constituent un vecteur d'innovation considérable et devraient jouer un rôle majeur dans les années à venir.

- **Témoignage :** (Stéphanie Rivoal, présidente d'ACF, accueille actuellement un réfugié via CALM)

La réalité de l'accueil de personnes réfugiées chez des particuliers est très différente que celle décrite précédemment. Les familles d'accueil sont confrontées à différents chocs culturels ou administratifs très importants, qui requièrent beaucoup de temps et d'énergie de la part des particuliers, qui ne sont ni préparés ni accompagnés dans leur démarche.

Ce qui laisse penser que les dispositifs citoyens ne sont pas suffisants ni adaptés sur le long terme pour faire face à l'ampleur des mouvements massifs de réfugiés en Europe.

L'humanitaire participatif doit être considéré comme un accompagnement social et non comme une action humanitaire, qui doit rester professionnelle et doit se faire en grande partie par l'Etat et les associations.

- **L'humanitaire participatif n'a pas pour vocation de remplacer le travail des ONG traditionnelles et historiques, qui réalisent un travail spécifique extrêmement important, mais de proposer des solutions complémentaires.**

L'objectif vise à investir les citoyens sur les questions sociétales qui peuvent par la suite apporter des réponses que les ONG ne sont pas en mesure de proposer car les mécanismes mis en place pour la communauté ne peuvent pas prendre en compte des opportunités individuelles. Plus la coopération sera grande entre les ONG et les initiatives citoyennes plus la couverture de l'ensemble des besoins des populations vulnérables sera importante.

CONCLUSION DE SYLVIE MATELLE

Si les initiatives participatives ne sont pas nouvelles, en revanche la perception que nous en avons a évolué et reflète tout d'abord un nouvel état d'esprit dans un monde qui n'a jamais été aussi individualiste. Ainsi des acteurs très différents et de plus en plus nombreux sont à la recherche de sens, de quelque chose de plus participatif et d'original, en réponse au contexte et au climat actuel. Même si il ne s'agit pas encore d'un mouvement massif mais plutôt évolutif, les individus ressentent le besoin de penser et d'agir différemment.

La nouveauté réside cependant dans la confusion et le brouillage des lignes de plus en plus floues entre certains acteurs (par exemple les ONG qui se comportent parfois comme des entreprises et inversement des entreprises qui diversifient leurs activités de mécénat ou de solidarité). Nous assistons ainsi à une mutation de la société toute entière, qui se traduit par une remise en question à plusieurs niveaux et sur plusieurs fronts des ONG occidentales.

Les ONG doivent-elles muter vers un humanitaire participatif ? Si la notion d'engagement citoyen évoque certaines limites, telles que la durée de l'engagement ou la question de la technicité et de l'expertise nécessaires à l'action humanitaire, il faudrait cependant accepter l'idée qu'il existe une nouvelle revendication des sociétés civiles qu'il faudrait désormais intégrer aux réponses humanitaires. Aujourd'hui la réflexion des ONG doit se porter sur cette évolution du public, qui a

considérablement changé, qui ne souhaite plus nécessairement donner de l'argent mais davantage de son temps, de son énergie et de son envie de faire quelque chose pour la communauté. Ainsi les ONG ne doivent-elles pas repenser leur approche et inclure davantage une dimension participative qui pourrait par ailleurs pallier au manque d'innovation dont elles semblent souffrir et les aider à identifier de nouveaux besoins ? ■

HUMANITAIRE PARTICIPATIF... MIRAGE OU NOUVEL ELDORADO ?

*Compte-rendu du 6^e Stand UP de l'humanitaire organisé à l'IRIS, le mardi 27 octobre 2015, autour de **Nathanaël Molle**, co-fondateur de l'association SINGA, avec la participation de **Michel Maietta**, directeur du département d'Analyse stratégique d'Action Contre la Faim, **d'Antoine Peigney**, directeur des Relations internationales et des Opérations de la Croix-Rouge française, de **Sylvie Matelly**, directrice de recherche à l'IRIS et enseignante-chercheure à l'Ecole de Management Léonard de Vinci, ainsi que de l'ensemble du public présent. Le débat était animé par **Stéphanie Stern**, chercheuse spécialiste des questions humanitaires à l'IRIS.*

OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

Dirigé par Michel Maietta, chercheur associé à l'IRIS

maietta@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org